

SÉANCE RÉGULIÈRE (1er mai 2023)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 1er mai 2023 à 20 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Denis Gosselin
Siège #2 - Win Le Phan
Siège #3 - Isabelle Paquet
Siège #4 - Christian Lessard
Siège #5 - Stéphane Auclair
Siège #6 - Michel Veilleux

Est/sont absents à cette séance :

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Alain Veilleux. François Roberge, directeur général est aussi présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20 h00.

085-05-2023

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

086-05-2023

3.1 - Séance régulière du 3 avril 2023

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 3 avril dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2023 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

087-05-2023

4.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à avril 2023 totalisant 103 989,43 \$ (Folio 350188) et 26 110,27 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 14612 à # 14666 inclusivement, par les prélèvements # 250 à # 253 inclusivement ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. Le greffier-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis d'avril 2023

Le directeur général fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois d'avril 2023 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

Le greffier-trésorier présente le suivi du budget au 30 avril 2023, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.4 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2021

Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2021 préparé par M. Hugues Poulin, opérateur à l'eau potable, dans le cadre du Bilan 2020 de la Stratégie notredamoise d'économie d'eau potable et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Le bordereau des correspondances est déposé pour le mois d'avril 2023.

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion / Règlement 317-2023 afin de permettre la circulation de véhicules hors route sur le pont Perrault et ses voies d'accès

Reporté à la prochaine séance du conseil.

088-05-2023

6.2 - Adoption / 1er projet du règlement numéro 318-164A-2023 modifiant le règlement de zonage

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, monsieur le maire demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement 318-164A-2023.

1er PROJET DU RÈGLEMENT NO 318-164A-2023 modifiant le règlement de zonage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gosselin et résolu unanimement que le 1er projet du règlement 318-164A-2023 soit, et est adopté par le conseil.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20 h 20. Après plusieurs interventions, la période de questions est fermée à 20 h 54.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

089-05-2023

8.1 - Entretien des espaces verts pour 2023 - Octroi

ATTENDU la proposition reçue de Groupe Ferti pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2023;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'entretien des espaces verts au Groupe Ferti, pour l'année 2023, au prix de 4 806.20 \$ \$, avant les taxes applicables.

090-05-2023

8.2 - Contrat de fourniture d'enrobé bitumineux - Octroi

ATTENDU que des travaux pour la mise en place de couches d'usure et la

réparation de tranchée de pavage suite à des travaux doivent être réalisés dans diverses rues de la municipalité;

ATTENDU la soumission reçue de Pavage Sartigan pour la fourniture et la réparation d'asphalte pour 20 tonnes métriques d'asphalte EC-10 (en tranchée pour réparation) et 80 tonnes métriques de EC-10 à la paveuse (couches d'usure);

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à Pavage Sartigan, pour une somme totale de 24 400 \$, avant les taxes applicables.

091-05-2023

8.3 - Octroi d'un contrat pour la mise à niveau du panneau de contrôle du filtre Magnor

ATTENDU que l'usine de traitement d'eau potable a renouvelé l'ensemble de ses panneaux de contrôle à l'exception de celui du système de contrôle du filtre;

ATTENDU la soumission obtenue d'Automatisation JRT inc. pour la fourniture et l'installation d'un panneau du système de contrôle du filtre au montant de 5 275 \$ avant les taxes;

ATTENDU que ces travaux sont admissibles à la TECQ 2019-2023;

Il est proposé par Win Le Phan et adopté à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de JRT Automatisation JRT inc. pour la fourniture et l'installation d'un panneau du système de contrôle du filtre au montant de 5 275 \$ avant les taxes

092-05-2023

8.4 - Garage municipal - Tablettes et éclairage

ATTENDU QUE des tablettes et de l'éclairage doivent être ajoutés dans le garage municipal;

ATTENDU que l'évaluation sommaire des coûts se monte à 3 500 \$ pour les tablettes de rangement et à 750 \$ pour de l'éclairage;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés par nos employés municipaux;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des matériaux requis pour réaliser les travaux de tablettage et d'éclairage au garage municipal pour la somme totale d'environ 4 250 \$ avant les taxes.

093-05-2023

8.5 - Réhabilitation des regards D7-D8 - Acceptation définitive des travaux

ATTENDU que la MRC de Beauce-Sartigan a rédigé le certificat de réception définitive des travaux de réhabilitation des regards d'égout D7 et D8 de la 1re Avenue réalisés en 2022 par Excavation Notre-Dame Inc.;

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à la réception définitive des travaux de réhabilitation des regards d'égout D7 et D8 de la 1re Avenue réalisés en 2022 par Excavation Notre-Dame Inc.;

D'AUTORISER la libération de la retenue finale de 5% ou de 4 708.23 \$ taxes incluses en faveur d'Excavation Notre-Dame Inc.

094-05-2023

8.6 - Demande de subvention - PPA-CE et PPA-ES

ATTENDU que le bureau de notre député Samuel Poulin nous a transmis les documents nécessaires pour procéder à des demandes de subvention pour les projets particuliers d'amélioration PPA-CE et PPA-ES et que les formulaires de demande d'aide financière doivent être retournés avant le 4 mai 2023;

Il est proposé par Win Le Phan et adopté à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général afin qu'il dépose au nom de la municipalité les demandes de subvention pour les projets particuliers d'amélioration PPA-CE et PPA-ES.

9 - QUESTIONS DIVERSES

095-05-2023

9.1 - Demande d'annulation d'une servitude - Mme Sophie Roy

ATTENDU que monsieur Émile Breton a accordé le 3 février 1970 une servitude d'égout à la Corporation municipale de Notre-Dame-de-la-Providence devant Me Claude Guertin, notaire;

ATTENDU que madame Sophie Roy a acquis l'immeuble du 2520 et 2530, route du Président-Kennedy et qu'elle demande que la municipalité annule cette servitude;

ATTENDU que la municipalité n'a plus besoin de cette servitude d'égout;

ATTENDU que madame Sophie Roy est disposée à payer les frais relatifs à l'annulation de cette servitude;

Il est proposé par Win Le Phan et adopté à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité accepte d'annuler la servitude d'égout accordée en 1970 à la condition que madame Sophie Roy en assume les frais légaux de même que les frais de retrait de canalisations, le cas échéant;

Que le maire, M. Alain Veilleux et le directeur général François Roberge soient mandatés pour signer les documents préparés par Me Denys Quirion, notaire.

096-05-2023

9.2 - Achat du lot # 3 628 784 de Jean-Claude Poulin

ATTENDU que monsieur Jean-Claude Poulin est disposé à céder à la municipalité le lot 3 628 784 pour la somme de 1 \$ afin de créer le Parc Poulin;

ATTENDU que la municipalité souhaite acquérir le terrain pour y aménager un parc et est disposée à assumer les frais relatifs au transfert de propriété;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité acquière le lot 3 628 784 pour la somme de 1 \$ afin de créer le Parc Poulin et que M. Alain Veilleux, maire, et M. François Roberge, directeur général soient mandatés pour signer le contrat à être préparé par Me Denys Quirion, notaire, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

097-05-2023

9.3 - Demande d'autorisation de circuler - Tour des policiers de Laval

ATTENDU que le Tour des policiers de Laval se tiendra le 1er juin 2023 et qu'il est projeté que le Tour empruntera certaines routes du territoire de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU que le Tour des policiers de Laval doit obtenir une permission de circuler de la part de notre municipalité dans le but d'obtenir le permis d'événement requis de la part du ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers

présents d'autoriser le Tour des policiers de Laval à circuler sur les routes de Notre-Dame-des-Pins le 1er juin 2023.

098-05-2023

9.4 - Demande d'autorisation de passage - Tour CIBC Charles-Bruneau

ATTENDU que le Tour CIBC Charles-Bruneau se tiendra du 4 au 7 juillet 2023 et qu'il est projeté que le Tour empruntera certaines routes du territoire de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU que le Tour CIBC Charles-Bruneau doit obtenir une permission de circuler de la part de notre municipalité dans le but d'obtenir le permis d'événement requis de la part du ministère des Transports du Québec;

Il est proposé par Denis Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Tour CIBC Charles-Bruneau à circuler sur les routes de Notre-Dame-des-Pins le 4 juillet 2023.

099-05-2023

9.5 - Embauche d'une monitrice en chef pour le camp de jour 2023

ATTENDU que la Municipalité est actuellement à organiser le camp de jour;

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité procède à l'embauche d'Anna Fecteau, selon les conditions en vigueur pour le poste de chef-monitrice;

QUE Mme Sonya Levesque, responsable des loisirs et de la vie communautaire, soit autorisée à signer le contrat de travail pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

100-05-2023

9.6 - Recherche en eau - essais de capacité, de pompage et forages exploratoires

ATTENDU que la municipalité désire sécuriser son approvisionnement en eau potable;

ATTENDU le contexte d'urgence de combler les besoins de la population en eau potable;

ATTENDU qu'une proposition a été reçue de la firme Laforest Nova Aqua (LNA) pour la supervision des travaux de forage de 3 puits exploratoires, d'un essai de capacité et d'un essai de pompage par paliers;

ATTENDU que ces travaux de recherche en eau sont admissibles à la TECQ 2019-2023;

Il est proposé par Christian Lessard et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la firme Laforest Nova Aqua (LNA) pour la supervision des travaux de forage de 3 puits exploratoires, d'un essai de capacité et d'un essai de pompage par paliers; au coût de 19 911 \$ avant taxes.

101-05-2023

9.7 - Demande de réalisation de feux d'artifice - Manoir de La Roselière

ATTENDU que le Manoir de La Roselière demande la permission de réaliser des feux d'artifice pour ses résidents, au 3055 de la 1re Avenue le 16 juin 2023;

ATTENDU que les feux seront réalisés, tel qu'exigé, par un artificier professionnel;

ATTENDU que le Manoir de La Roselière devra aussi obtenir l'accord du service de sécurité-incendie de St-Georges;

Il est proposé par Stéphane Auclair et adopté à l'unanimité des conseillers présents de permettre la tenue de feux d'artifice le 16 juin 2023, au 3055, 1re Avenue, à la condition que le Manoir de La Roselière obtienne aussi l'accord du service de sécurité-incendie de St-Georges.

102-05-2023

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 21 h 06.

Alain Veilleux
Maire

François Roberge
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alain Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Veilleux
Maire